

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 FEVRIER 2022

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 17/02/2022, se sont réunis en séance ordinaire exceptionnellement salle Sophie Tatischeff sous la présidence de Madame Laurence PILLOT-DUPUIS, Adjointe au Maire, le Maire étant empêché.

ETAIENT PRESENTS : M.DÉSIRÉ Serge, adjoint
MM. PASQUET Pascal, Mme PUYBERTIER Géraldine, MM. BOURY Alexis, METIVIER Arnaud, Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, M. ALLORENT Patrick, Mme DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. DEVAUX Fabrice

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. DAUGERON François pouvoir à Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, M. LANGLOIS Gaston pouvoir à M. PASQUET Pascal, Mme SIMON Nathalie pouvoir à Mme PUYBERTIER Géraldine, M. PIOCHE Thierry pouvoir à Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, Mme DOUARD-LOUBOUTIN Maryline pouvoir à M. METIVIER Arnaud

Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Madame PILLOT-DUPUIS fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 21 janvier 2022. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- AVIS SUR LE PROJET D'EXTENSION D'UN ELEVAGE DE PORCS ET D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT D'UNE UNITÉ DE METHANISATION SUR LA COMMUNE DE FEUSINES

La société EARL Van Den Broek a déposé auprès des services de la Préfecture un dossier de demande d'autorisation environnementale concernant un projet d'extension d'un élevage de porcs et d'augmentation de la capacité de traitement d'une unité de méthanisation sur la commune de Feusines. La demande a été jugée recevable conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ce projet est actuellement soumis à une enquête publique, jusqu'au 1^{er} mars 2022.

En application de l'article R181-38 du code de l'environnement, un avis des communes se situant dans un rayon de 3 km autour du projet est demandé.

En considérant l'ensemble des pièces de ce projet, le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide de donner un avis favorable à ce projet.

III- TRAVAUX D'ISOLATION DE LA MAIRIE ET CREATION D'UN LOCAL A ARCHIVES

Dans le cadre des travaux cités ci-dessus, il convient de charger un bureau d'étude pour les missions de coordonnateur de sécurité et de contrôleur technique.

Des devis ont été demandés à la SOCOTEC (5 720 € HT) et à l'APAVE (5 850 € HT). Les membres du Conseil municipal souhaite qu'un autre bureau de contrôle soit consulté et

autorise le Maire à signer le devis le plus économiquement intéressant.

IV – COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SANTÉ DU 31/01/2022

Madame Géraldine PUYBERTIER rend compte de la commission. Dans un premier temps, elle revient sur les résultats de la campagne de publicité de la Maison Médicale lancée sur Facebook qui sont très satisfaisants. La première phase de la campagne LinkedIn va pouvoir être lancée.

Dans un deuxième temps, il a été décidé d'organiser une rencontre entre les différents professionnels de santé présents à la maison médicale. Cette rencontre conviviale est prévue le 11 mars à 20h.

Le 19 mars prochain, une délégation du Conseil municipal se rendra à Poulligny-Saint-Pierre pour voir le fonctionnement d'une cabine de téléconsultation.

V- PETITES CITÉS DE CARACTÈRE – COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 24 février 2022, Mme Michèle LUNEAU-PIGOIS (suppléante, M. le Maire étant empêché) accompagnée de Mme Laurence PILLOT-DUPUIS se sont rendues au Conseil d'administration de Petites Cités de Caractère, à Rochecorbon.

Sainte-Sévère, dernièrement homologuée, figurera dans une brochure régionale qui sera prochainement diffusée dans toute la région.

Lors du vote du budget 2022, il sera nécessaire d'inscrire des crédits pour la communication et en investissement notamment pour l'achat de panneaux dans un premier temps.

Pour information, il est également envisagé d'agrandir le circuit touristique dans le village.

VI- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 400 € à Bip TV.

Il est décidé de ne pas donner suite aux demandes de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et de Faune 36. Concernant l'ADMR, le Conseil municipal soutient les actions de cette association mais estime qu'une subvention de la collectivité ne suffira pas à la rendre pérenne et qu'une réflexion plus globale sur le statut des aides à domicile devrait être engagée.

La commission des associations se réunira le 21 mars 2022.

VII- FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ ET FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise la commune à participer financièrement au dispositif du Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2022, pour un montant de 592,62 € (1,66 € par résidence principale) et au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2022, pour un montant de 21 € (0 ;70 € par jeune de 18 à 25 ans). Ces sommes seront versées au Département, gestionnaire de ces deux dispositifs.

VIII- INFORMATIONS DIVERSES

Commission cadre de vie

En attendant la réunion de la commission qui a été reportée au 28 février, le Conseil municipal valide le devis d'un montant de 513,55 €, de Manutan Collectivités pour une table qui sera installée au champ de foire.

Déclaration d'intention d'aliéner

-

Madame PILLOT-DUPUIS indique que la commune a renoncé à son droit de préemption pour les parcelles suivantes :

AB 303 – 7 rue Porte Rompue

AB 267 - 32 rue de la Caserne

- Remerciements

Madame PILLOT-DUPUIS fait part au Conseil municipal des remerciements reçus par Mme DAGUENANT et M. et Mme BOURY pour la récompense du concours des maisons fleuries, ainsi que des remerciements de Mme CHARLES, M. et Mme JOGUET, Mmes PIGNOT, PLEUCHOT, RENAUD pour le bon cadeau attribué par la commune aux plus de 75 ans.

AGENDA :

27/02/2022 - 15 h : « Le bêtisier de l'Acteur » par J.P. Zennacker à la salle Sophie Tatischeff
28/02/2022-20h30 : Commission cadre de vie
01/03/2022-18h30 : Réunion du CCAS
02/03/2022-15h30 : Réunion pour l'organisation du Tour de l'Avenir
04/03/2022 - 14 h 30 : représentation de la compagnie du Chaos « un si bel Automne » salle Sophie Tatischeff
11/03/2022 - 20 h : réunion des professionnels de santé
17/03/2022-9h : Réunion projet maisons de l'OPHAC et aménagements aux abords
17/03/2022 - 15 h : don du sang à la salle Sophie Tatischeff
19/03/2022 - matin : visite cabine Téléconsultation Pouligny Saint-Pierre
19/03/2022 - 18 h : « Le choix » de Jean Moulin par J.P. Zennacker au gymnase
21/03/2022 - 20 h : réunion des associations
25/03/2022-20h : Conseil municipal
26/03/2022 - 20 h : conférence Annick Dussault à la salle Sophie Tatischeff
10 et 24/04/2022 : Elections présidentielles
29/04/2022-20h : Conseil municipal
20/05/2022-20h : Conseil municipal
12 et 19/06/2022 : Elections législatives
24/06/2022-20h : Conseil municipal
22/08/2022 : Départ d'une étape du Tour de l'Avenir
17/09/2022 : Départ du trail des rives de l'Indre

Fin de séance : 22h30

Le Maire,
François DAUGERON



A long, horizontal, slightly curved signature line in black ink, positioned below the official stamp.